

SOUTENIR DES FEMMES ET DES PERSONNES DE GENRES DIVERS QUI SONT INCARCÉRÉES OU RÉCEMMENT SORTIES DE PRISON

Cette ressource a bénéficié des conseils et contributions inestimables d'Amina Mohamed, de Thrive : HIV Prevention & Support, de PASAN, du Réseau juridique VIH, de l'AIDS Committee of North Bay and Area et du Peterborough AIDS Resource Network.

À PROPOS DE L'IFVS

L'Initiative Femmes et VIH/sida (IFVS) a pour objectif de renforcer les capacités communautaires afin de soutenir les femmes et les personnes de genres divers qui vivent avec le VIH ou qui sont exposées à un risque systémique de le contracter.

L'IFVS est une initiative provinciale financée pour :



Réduire le risque d'infection par le VIH chez les personnes touchées de manière disproportionnée par le VIH



Renforcer les capacités communautaires locales à lutter contre le VIH



Créer des environnements plus sûrs pour répondre aux besoins liés au VIH chez les femmes et les personnes de genres divers

Pour plus d'information sur le VIH et l'IFVS, consultez whai.ca. Vous trouverez des renseignements élémentaires, des trousseaux d'outils, des webinaires, des ressources et plus encore.

Compte tenu des taux plus élevés de VIH, de VHC et d'ITS, ainsi que des réalités structurelles et sociales associées à l'incarcération, il est essentiel que les femmes et les personnes de genres divers qui sont (ou ont été) incarcérées reçoivent des services de santé bien pensés et globaux, tels que :



des soins tenant compte des traumatismes ainsi que du soutien et/ou des traitements en matière de santé mentale



des soins de santé sexuelle, y compris en prévention, dépistage et soins pour le VIH et les ITS



des soins d'affirmation de genre

OBSTACLES POTENTIELS À LA PRÉVENTION, AU DÉPISTAGE ET AUX SOINS VIH

PRÉVENTION

Accès limité à des condoms ou à des médicaments comme la PrEP, la PPE et la PPEP*

Moyens limités de réduction des méfaits (y compris les surdoses) pour les personnes qui utilisent des drogues

Informations et ressources limitées concernant la prévention des maladies et infections liées à l'automutilation (p. ex. pour se faire des entailles à la peau de manière plus sécuritaire)

Sensibilisation limitée au VIH et aux ITS dans le système pénitentiaire (tant chez les détenues que chez les employées de prison)

TESTS ET DÉPISTAGES

Manque de dépistage accessible et sans délai pour le VIH et les ITS

Manque de dépistage pour diriger les personnes vers du soutien en matière de santé mentale et physique

SOINS ET TRAITEMENTS

Absence de soins continus non stigmatisants et en temps opportun pour le VIH et les ITS

Obstacles systémiques qui entraînent un manque de régularité ou une interruption dans la prise de médicaments.

APERÇU

Le VIH est une infection transmissible sexuellement et par le sang. Le VIH est aujourd'hui une maladie chronique et gérable si l'on reçoit des soins et traitements appropriés et complets, dans un cadre inclusif. L'accès à la prévention, à un diagnostic précoce et à d'autres tests médicaux ainsi qu'à des soins adaptés a transformé la réalité du VIH.

Cette ressource a été créée pour soutenir un renforcement des capacités des partenaires communautaires de l'IFVS qui travaillent auprès de femmes et de personnes de genres divers qui sont en prison ou l'ont déjà été. Elle se veut un point de départ pour consolider ce travail et favoriser l'inclusion des personnes incarcérées ou qui l'ont été. Nous encourageons les lecteur-trice-s à continuer à s'informer sur le VIH et son impact sur la vie des personnes incarcérées ou qui l'ont été.

A PORTRAIT DU VIH DANS LE CONTEXTE CARCÉRAL

Les femmes et les personnes de genres divers qui sont incarcérées (ou récemment libérées de prison ou d'un centre de détention) sont touchées de manière disproportionnée par le VIH et d'autres infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS).

- En Ontario, la prévalence du VIH chez les femmes incarcérées dans les prisons provinciales est estimée à 0,98 %, soit près de quatre fois plus que dans l'ensemble de la population canadienne.¹
- À l'échelle du Canada, 36,9 % des femmes vivant avec le VIH déclarent avoir vécu une incarcération.²
- En 2022, les femmes représentaient 26,9 % des nouveaux cas de VIH diagnostiqués en Ontario – et cette proportion est en hausse.³
- La prévalence de l'hépatite C chez les femmes incarcérées est de 32,1 %, un taux nettement supérieur à celui observé chez les hommes incarcérés (20,9 %).⁴
- La sensibilisation, la prévention et les soins en matière de VIH et d'ITSS dans les prisons ne correspondent pas toujours aux pratiques actuelles dans la collectivité, en raison d'obstacles systémiques et liés au genre.

Les femmes et les personnes de genres divers en détention sont aux prises avec :

- des taux plus élevés de traumatismes, de violence et de troubles de santé mentale;
- une stigmatisation lorsqu'elles ont recours à des services de santé liés au VIH ou à son dépistage;
- des réalités qui se recoupent, liées à des déterminants sociaux et structurels de la santé, notamment le racisme, le classisme et le sexisme; et
- un isolement par rapport à leur famille et à leur communauté, vu le nombre réduit de prisons pour femmes qui conduit souvent les femmes et les personnes de genres divers à être incarcérées loin de leur domicile.

* La PrEP, la PPE et la PPEP sont des types de médicaments pour la prévention du VIH : ils peuvent être pris par une personne qui n'a pas le VIH, afin de ne pas développer l'infection après une exposition potentielle au virus.

- La PrEP (prophylaxie pré-exposition) est **prescrite et prise avant** une exposition potentielle.
- La PPE (prophylaxie post-exposition) est **prescrite et prise après** une exposition potentielle.
- La PPEP (PPE «de secours») est **prescrite avant une exposition potentielle, mais prise après** l'exposition.

Pour en savoir plus, consultez la **brochure de l'IFVS sur les médicaments de prévention du VIH** à whai.ca/ressources.

LA TRANSITION DE LA PRISON VERS LA COLLECTIVITÉ PEUT ÊTRE DIFFICILE

Une sortie de prison est souvent difficile. La remise en liberté peut avoir lieu en dehors des heures habituelles des services, et sans orientation suffisante vers les services nécessaires, les médicaments, les moyens de transport, les lieux d'hébergement, sans effets personnels et dans des lieux que la personne ne connaît pas bien. Voici quelques éléments à garder à l'esprit lorsque vous accompagnez des personnes dans cette transition :

- Les personnes seront probablement confrontées à une situation d'instabilité en matière de logement, de soins de santé et/ou de santé mentale, d'accès aux médicaments, de moyens financiers, d'emploi, de soutiens communautaires, de transport, etc.
- Les soins de santé pourraient être interrompus, car la personne privilégie sa survie plutôt que la prise de ses médicaments.
- L'absence de carte de santé, de médecin de soins primaires, de pharmacie ou de pièce d'identité et le fait de manquer des rendez-vous sont souvent une réalité pour les personnes en phase de transition entre la prison et la vie en collectivité.
- Les risques peuvent s'accroître en raison des difficultés rencontrées pendant la transition. L'utilisation de drogues peut devenir une stratégie d'adaptation. L'instabilité du logement peut être une réalité. Les difficultés liées à la santé mentale et à la santé physique peuvent s'aggraver.

COMMENT APPORTER UN SOUTIEN

- Créez des espaces enracinés dans un esprit de communauté. Les lieux rigides peuvent rappeler la situation d'une prison et être traumatisants et opprimants.
- Évitez de reproduire des systèmes d'hierarchie, qui sont courants en prison. Cela peut inclure les systèmes disciplinaires, la surveillance, les interrogatoires et les règles superflues.
- Faites preuve de délicatesse dans les conversations. Demandez la permission de la personne, avant de lui poser des questions, ou présentez-lui un résumé des questions que vous allez poser, en lui expliquant pourquoi vous les posez et ce que vous comptez faire des informations obtenues.
- Faites preuve de transparence, de cohérence et de bienveillance dans votre communication et dans l'exercice de votre rôle.
- Reconnaissez les rapports de force lorsque cela est pertinent et réfléchissez à leur impact.
- Apportez un soutien concret, par exemple de la nourriture, des vêtements et un transport.

LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH SONT CONFRONTÉES À PLUS DE STIGMATISATION ET D'OBSTACLES

- Il y a beaucoup de fausses informations sur le VIH et cela peut créer une stigmatisation et conduire à la discrimination. Cela peut également susciter un sentiment de honte qui a des répercussions sur l'engagement des personnes dans les soins.
- L'accès aux soins de santé peut être complexe à naviguer. Se déplacer pour aller à des rendez-vous, ouvrir un dossier dans une pharmacie et programmer des tests sanguins sont des démarches qui peuvent impliquer des coûts et/ou comporter des complications. L'accompagnement d'une personne dans ce processus peut s'avérer bénéfique.
- Il peut être utile de favoriser la prévention et la prise en charge du VIH et des ITSS. Il peut s'agir de distribuer des condoms, de fournir des outils permettant de protéger la santé des personnes qui utilisent des substances, ou d'offrir des services de dépistage dans une approche aidante.
- La confidentialité et le respect de la vie privée sont essentiels. Les personnes ont souvent peur de la stigmatisation, de la discrimination et d'une criminalisation accrue. Soyez très claire au sujet des droits des personnes en ce qui concerne la vie privée et la confidentialité, ainsi que sur les conditions spécifiques qui dictent à qui et dans quelles circonstances elles pourraient être tenues de dévoiler leur statut VIH – et sur leurs droits dans ce domaine.

LE SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ ET DES PRESTATAIRES DE SOINS DE SANTÉ EST ESSENTIEL POUR LES PERSONNES INCARCÉRÉES OU QUI L'ONT ÉTÉ. VOTRE TRAVAIL EST IMPORTANT! VOS CONTRIBUTIONS SONT PRÉCIEUSES!

RÉFÉRENCES

¹ Kouyoumdjian, F. et coll. (2019). Comparison of observed and expected HIV prevalence in persons released from Ontario provincial prisons, 2010. Journal of Urban Health. PMC6964370.

² Gormley, R. et coll. (2019). Social determinants of health and retention in HIV care among recently incarcerated women living with HIV in Canada (CHIWOS). AIDS and Behavior. DOI: 10.1007/s10461-019-02666-7

³ OHESI. (2024). Diagnostics de VIH en Ontario, 2022. ohesi.ca.

⁴ Wanamaker, K. et Filoso, D. (2023). Taux de prévalence des maladies infectieuses chez les délinquants dans les établissements fédéraux, ERR-23-30. Service correctionnel du Canada.

PRATIQUES QUI TIENNENT COMPTE DES TRAUMATISMES

UN LIEN AUTHENTIQUE EST IMPORTANT

Cela contribue à instaurer la confiance, à renforcer l'engagement et la connexion, en plus de favoriser une relation stable pendant la préparation de la remise en liberté, et d'améliorer la prévention et les soins.

PORTEZ ATTENTION AUX TRAUMATISMES

Soyez conscient·e que des traumatismes sont probablement présents chez la personne et familiarisez-vous avec les approches de soutien tenant compte des traumatismes.

LES MOTS SONT IMPORTANTS

Utilisez un langage qui met l'accent sur les forces de la personne et sur sa résilience plutôt que sur ses déficiences. Cela implique de s'appuyer sur les atouts et l'expertise de la personne, et de placer sa dignité et son autonomie au centre de vos préoccupations.

FAITES PREUVE DE TRANSPARENCE

Soyez honnête et transparent·e quant à vos capacités, votre rôle et vos limites. C'est essentiel pour instaurer la confiance.

FAVORISEZ L'AUTONOMIE

Proposez des choix à la personne et misez sur son autonomie, dans ses décisions concernant sa santé.

SOYEZ FIABLE

Faites preuve de fiabilité et de cohérence dans votre communication et vos relations.

DÉVELOPPEZ LE LIEN AVEC LA PERSONNE

Favorisez les moyens de rester en contact, que la personne se trouve en prison ou à l'extérieur. La transition entre la prison et la vie en collectivité peut s'avérer difficile, et il est utile pour la personne de pouvoir compter sur le soutien de quelqu'un.

OÙ TROUVER PLUS D'INFORMATION :

PASAN

Un organisme communautaire qui s'occupe de la réduction des méfaits, du VIH et du VHC chez les personnes incarcérées ou qui l'ont été, en fournissant du soutien et des services d'éducation et de défense des droits pour elles et avec elles.

pasan.org
info@pasan.org
Ligne sans frais : 1-866-224-9978

COMMUNITY JUSTICE INITIATIVES

Un organisme qui offre des programmes de médiation et de dialogue ainsi que des services réparateurs pour prévenir les conflits et favoriser la paix dans les communautés.

cjiwr.com
cms@cjiwr.com
519-744-6549

LES SOCIÉTÉS ELIZABETH FRY

Ces organismes proposent des services aux femmes qui sont aux prises avec le système judiciaire ou qui sont incarcérées. Les coordonnées des sociétés Elizabeth Fry varient d'une communauté à l'autre.

caefs.ca.

LA SOCIÉTÉ JOHN HOWARD DE L'ONTARIO

Cet organisme travaille pour des réponses efficaces, justes et humaines face à la criminalité et à ses causes. Il propose des programmes et des services pour aider les personnes aux prises avec le système judiciaire à acquérir des compétences essentielles à la vie quotidienne, à faire face aux enjeux de justice pénale et à se construire un avenir productif après leur incarcération.

johnhoward.on.ca

CATIE

La source canadienne de renseignements sur le VIH et l'hépatite C.

catie.ca